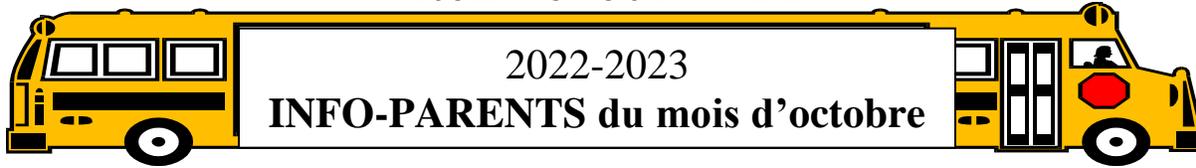


Le 13 octobre 2022

ÉCOLE AHUNTSIC ET ANNEXE



AUX PARENTS DES ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE ET DU PRIMAIRE

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La première rencontre du CÉ était le jeudi 15 septembre. Voici la liste des membres-parents du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023 :

- Mme Lamarche continue son mandat pour la prochaine année scolaire
- M. Tannoury continue son mandat pour la prochaine année scolaire
- M. Jaouhar élu pour un premier mandat de 2 ans.
- M. Luu élu pour un mandat de 2 ans
- M. Lamontagne élu pour un mandat d'un an.

Merci à Mme Évelyne Snow, Mme Catherine Adam, Mme Marie-France D'Haiti, Mme Catherine Luangphakdy et M. Philippe Sauvé d'agir à titre de membre substitut pour le conseil d'établissement cette année.

Nous aurons une première rencontre le 11 octobre prochain. Nous vous communiquerons le calendrier des rencontres par la suite.

CORVÉE DE NETTOYAGE DE LA COUR DU PAVILLON JULIE-PAYETTE

Merci aux familles qui ont participé à la corvée de nettoyage de la cour du pavillon Julie-Payette le matin du 17 septembre dernier :

- Lessard-Lavoie
- Benoit-Polom
- Robert-Courmoyer
- Noël-Belanger
- Caron-Belanger
- Meilleur-Parent



Grâce à votre aide, nos élèves peuvent s'amuser en toute sécurité dans la cour de l'école ! Merci !

OBJETS PERDUS

Chaque année, plusieurs vêtements sont retrouvés un peu partout dans l'école. Nous avons coutume de les rassembler à un endroit dans chaque pavillon. Au pavillon Julie-Payette, c'est dans la salle polyvalente et à l'annexe c'est dans le hall d'entrée. Cette pratique sera reprise cette année. Par contre, afin d'éviter des pertes, **nous vous demandons de bien identifier tous les vêtements et de vérifier régulièrement cette boîte**. Si votre enfant retourne à la maison avec des objets qui ne lui appartiennent pas, il serait important de les retourner à l'école.

PROGRAMME AIDA (Anglais Intensif Défi Académique)

Pour les parents d'élèves de 4^e année qui aimeraient en savoir plus sur le programme AIDA (Anglais Intensif et Défi académique) qui se tient à notre école au 3^e cycle, voici les informations importantes :

- Une rencontre d'informations en présentiel aura lieu le mercredi 19 octobre à 18 h à l'école Ahuntsic annexe au : 9900 Av. d'Auteuil, Montréal, QC H3L 2K1



- **La date limite pour les inscriptions est le 28 octobre 2022, vous devez déposer vos documents dans la boîte postale du pavillon de l'annexe ou les envoyer par la poste à l'annexe.**
- L'enveloppe doit contenir :
 - Le coupon d'inscription disponible sur le site internet
 - Le bulletin scolaire final de 3^e
- Encore cette année, la sélection des élèves se fera avec le bulletin final de 3^e année et une grille d'observation complétée par l'enseignant(e) titulaire de 4^e année ainsi que du professeur d'anglais.
- Les réponses seront envoyées par la poste au début du mois de décembre.

PROGRAMME « SAINES HABITUDES DE VIE »

Encore une fois cette année, les élèves du 3e cycle régulier entament leur engagement dans le projet *Saines habitudes de vie*. Ce programme de sport a pour finalité le duathlon (vélo & course) en fin d'année scolaire. Plusieurs parents ont pu être témoins de cet événement l'an dernier et de la fierté vécue par les élèves participants à la ligne d'arrivée !



Étant un programme et un événement de grande envergure, nous sollicitons l'aide des parents de l'école Ahuntsic. Pour les intéressés, nous vous invitons à une rencontre d'informations qui se tiendra le 25 octobre 2022 à 18 h 30 à l'annexe de l'école. Cette rencontre aura pour principal objectif de vous présenter les grandes lignes du projet et les rôles clés que nous aurons besoin de combler pour nous assurer du succès du programme.

Si vous désirez vous impliquer, veuillez envoyer votre nom, le groupe et le nom complet de votre enfant ainsi que votre adresse courriel à madame Sabrina

Pozzi au : pozzi.s@cscdm.qc.ca avant le 14 octobre 2022. Nous vous enverrons un lien pour la rencontre Teams sous peu.

Un énorme merci d'avance pour votre implication : c'est grâce à vous que ce projet peut prendre vie une nouvelle fois cette année.

PROGRAMMES ET VOLETS PARTICULIERS — PRIMAIRE

Le CSSDM offre un réseau diversifié d'écoles à vocation particulière ou offrant des volets particuliers de formation au niveau primaire : pédagogie alternative, éducation internationale, douance, enrichissement des sciences, musique et vocation artistique.

La période d'inscription est à nos portes et les modalités d'inscriptions sont disponibles sur les sites web des écoles concernées.

- [Consulter la liste](#)

INTIMIDATION

Il est important de signaler tous les gestes d'intimidation vus ou entendus en communiquant avec l'enseignant(e) de votre enfant ou avec un des deux membres de la direction. Nous vous invitons aussi à remplir les formulaires de signalement lesquels sont accessibles en ligne au <http://ahuntsic.cscdm.ca/ecole/intimidation/> et de les acheminer le plus rapidement possible à l'école.

Pour s'informer sur l'intimidation,

La CSDM a produit 4 capsules d'information
<http://serviceseducatifs.cscdm.qc.ca/files/Capsules.doc> :

- 1- L'importance d'agir
- 2- Les actions pour régler le conflit et l'intimidation
- 3- Les ressources pour prévenir et combattre la violence et l'intimidation
- 4- Manger en famille

Le service de police a aussi produit des capsules vidéos accessibles en ligne :
<https://spvm.qc.ca/fr/Fiches/Details/Intimidation>



LE COMITÉ EHDAA RECRUTE !

Vous avez un enfant qui présente des besoins particuliers et possède un code de difficulté ou un plan d'intervention ? Vous souhaitez mettre votre énergie et vos connaissances au service des autres élèves et de la communauté éducative ? Vous

serez peut-être intéressé. e à participer aux travaux du [Comité consultatif sur les services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage \(CCSEHDAA\)](#) du CSSDM.

Le CCSEHDAA est un comité que chaque centre de services scolaire est tenu de constituer pour obtenir des avis sur l'organisation des services aux élèves ayant des besoins particuliers. Il est composé en majorité de parents, qui siègent aux côtés des représentants du centre de services scolaire et de toutes les catégories de personnel œuvrant auprès de nos enfants. Il se réunit environ neuf fois au cours de l'année scolaire.

La participation au CCSEHDAA fournit aux parents la possibilité d'intervenir auprès des décideurs et de donner leur avis sur :

1. La politique d'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ;
2. L'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves ;
3. Le plan d'engagement vers la réussite de ces élèves.

Les parents membres du comité ont pour obligation de représenter l'ensemble des parents des EHDAA, d'exprimer la vision parentale, d'établir des liens avec les parents des autres structures de participation et de poser des questions sur les services offerts aux élèves.

Appel de candidatures

Si vous souhaitez participer à ce comité, **veuillez remplir le formulaire de mise en candidature (formulaire Forms) avant le 23 octobre 2022 à 23 h 59**

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=0bLmbDdGI0qsfSVDuUeXHynJheBUWKdOsWngb-CNkEFUQVBYRTQ3V1RUTTdUUkJRU0hZU1QxVE1DQi4u>

Les candidat. e. s sélectionné. e. s seront appelé. e. s par le comité de sélection pour confirmer leur intérêt à participer aux travaux du comité au cours des jours précédant la première rencontre.

COVID-19

Même si on souhaitait le contraire, la COVID-19 est toujours parmi nous. Il y a donc des règles à respecter en cas de symptômes :

Dès l'apparition de symptômes qui s'apparentent à la COVID-19, faire l'autoévaluation en utilisant le lien ci-dessous :

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/isolement/outil-autoevaluation-covid-19>

Les symptômes à surveiller :

Avoir l'un **des symptômes** suivants :

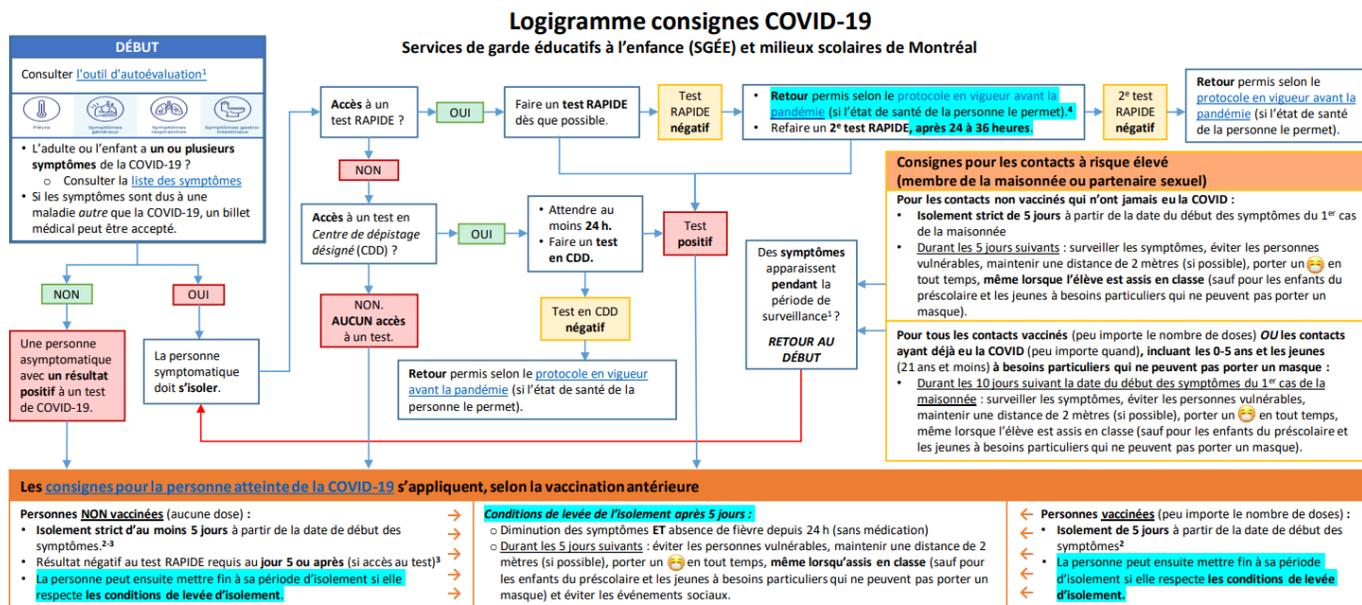
- Fièvre :
 - à partir de 6 ans : 38,1 °C (100,6 °F) et plus (température buccale)
 - de 6 mois à 5 ans : 38,5 °C (101,3 °F) et plus (température rectale)
- Perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût
- Toux (nouvelle ou aggravée)
- Essoufflement
- Difficulté à respirer
- Mal de gorge

Ou **deux des symptômes** suivants :

- Nez qui coule ou congestion nasale (nez bouché) de cause inconnue
- Maux de tête
- Grande fatigue
- Douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique)
- Perte d'appétit importante
- Nausées ou vomissements
- Maux de ventre
- Diarrhée

En cas de doute, appelez Info-Santé 811 ou consultez un professionnel de la santé.

Si les symptômes liés à la COVID-19 sont présents, il est recommandé de faire un test rapide. Vous trouverez ci-dessous le logigramme utilisé pour la gestion des retours à l'école. Vous y trouverez les conditions pour que votre enfant puisse retourner à l'école après un isolement :



¹ Les personnes qui ont eu la COVID-19 (test rapide OU test de laboratoire positif OU des symptômes de la COVID-19 dans les 14 jours suivant un contact à risque élevé avec un cas confirmé) dans les 2 derniers mois à partir de la date du début de leurs symptômes ou de leur test positif (si absence de symptômes) sont considérées protégées et n'ont pas à passer de test ni à s'isoler (l'isolement est cependant requis en présence de fièvre). Les personnes protégées qui présentent des symptômes doivent toutefois limiter les contacts, porter un dans les interactions sociales et éviter de visiter des personnes vulnérables pour 10 jours. Malgré le fait qu'il n'est pas recommandé de le faire, si la personne considérée protégée refait un test rapide à l'intérieur de 2 mois suite à son épisode et qu'il est positif à nouveau, elle doit s'isoler et suivre les recommandations d'un cas.

² La date de début des symptômes (DDS) correspond au jour 0 (ex. : si la DDS est le 1^{er} août, l'isolement de 5 jours sera du 1^{er} au 6 août, inclusivement).

³ La période d'isolement est pour un maximum de 10 jours. Si la personne obtient un résultat positif au test rapide fait le jour 5 ou après, elle doit attendre 24 h avant de passer un autre test rapide. Si la personne n'a pas accès à un test rapide OU si le jeune ayant des besoins particuliers est incapable de se soumettre à un test rapide, l'isolement sera de 10 jours.

⁴ En attendant le deuxième test rapide qui sera passé 24 à 36 heures plus tard, la personne doit continuer à appliquer les gestes pour limiter la transmission de la COVID-19.

Production de la Direction régionale de santé publique; 12 septembre 2022.

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-Île-de-Montréal

Québec

Voici le lien pour voir le logigramme en grand format : <https://santemontreal.gc.ca/fileadmin/fichiers/professionnels/DRSP/sujets-a-z/ServicesTypeCliniqueJeunesse/DRSP de Mtl-Logigramme COVID-19 SGEE et scolaire FR 2022-09-12-1.pdf>

Voici un lien où vous trouverez des informations importantes et intéressantes :

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/reponses-questions-coronavirus-covid19/questions-reponses-education-famille-covid-19/#c62686>

DÉPLOIEMENT DES TESTS RAPIDES

Vous avez reçu une infolettre de la direction générale vous annonçant le déploiement des tests rapides dans nos écoles. Ces tests permettront de détecter rapidement les élèves qui présentent des symptômes de la COVID-19 au cours de la journée, ce qui limiterait fortement les éclosions dans nos écoles, et donc le nombre de classes fermées.

Les tests seront faits par un membre du personnel de l'école, qui sera formé à la manipulation par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Ils seront effectués lors de l'apparition de symptômes à l'école, et les parents seront invités à venir chercher leur enfant en cas de résultat positif. Les tests débiteront dès que les équipes-écoles seront prêtes...

Ces tests ne seront pas réalisés sans le consentement d'un parent de l'élève. Vous avez reçu par courriel, le 16 septembre, le formulaire de consentement que vous devez remplir, signer et retourner à l'école par courriel ou le mettre dans l'agenda de votre enfant. **Merci de vérifier vos courriels**

- **Résultat d'un dépistage** : Nous vous communiquerons rapidement le résultat de dépistage et les recommandations qui l'accompagnent.

- **Résultat négatif** : l'enfant peut rester en classe en portant un masque. Vous devez demeurer vigilant. Si des symptômes persistent, vous devez garder votre enfant à la maison et vous présenter dans un centre de dépistage pour que soit réalisé un test de laboratoire.
- **Résultat positif** : l'enfant est isolé. Vous serez contacté pour le ramener à la maison en vue de réaliser un test dans un centre désigné de dépistage.

Il est à noter que **ces tests ne remplacent pas ceux réalisés en centre de dépistage** : si votre enfant présente des symptômes lors de son arrivée à l'école, il sera retourné à la maison et il vous faudra l'amener dans une clinique de dépistage.

Notre objectif est de proposer un dépistage rapide en cas d'apparition de symptômes au cours de la journée à l'école. Pour connaître la clinique de dépistage la plus près de chez vous : [liste des cliniques de dépistage à Montréal](#). En cas de doute quant aux symptômes de votre enfant, nous vous encourageons à utiliser [l'outil d'autoévaluation](#) qui vous fournira une recommandation sur la marche à suivre.

NOIX ET ARACHIDES DANS LES ÉCOLES DU CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE DE MONTRÉAL

Au CSSDM : la politique alimentaire recommande d'éviter d'envoyer de la nourriture contenant des noix et des arachides, car certains de nos élèves ont des allergies très sévères. S.v.p., assurez-vous qu'on n'en retrouve pas dans les lunchs ou collations de vos enfants.



TRAITEUR SCOLAIRE

Vous pouvez contacter notre traiteur scolaire « MERENDA » à l'adresse courriel : info@traiteurmerenda.com ou au : 514 490-1235 si vous désirez commander des repas pour votre enfant ou simplement si vous avez des questions.



COMITÉS

Les réunions du CE se dérouleront en présentiel. Si vous désirez participer à une séance, vous pouvez aviser la direction en écrivant à ahuntsic@csdm.qc.ca. La prochaine rencontre aura lieu le mardi 11 octobre.

Si vous désirez former un OPP (organisme de participation des parents), merci d'envoyer un courriel à ahuntsic@csdm.qc.ca

DES NOUVELLES DU SERVICE DE GARDE

Les inscriptions aux journées pédagogiques : Deux à trois semaines avant chaque journée pédagogique, vous recevrez un courriel avec un lien FORMS. Vous cliquerez dessus et vous accéderez à un formulaire que vous devrez remplir en ligne avant la date limite. Vous aurez une semaine pour y répondre.



Facture du service de garde : À compter du mois d'octobre, vous recevrez la facture du service de garde ou de dîner, elle est payable avant le 20 de chaque mois. Ne pas envoyer d'argent ou de chèque par les enfants, car il y a trop de risque de perte ou de vol. Ne pas oublier que les frais sont facturés selon le contrat de fréquentation que vous avez fait lors de l'inscription de votre enfant, tout changement doit se faire par écrit en m'envoyant un courriel à ahuntsic.sdg@csdm.qc.ca m'indiquant clairement les périodes de fréquentation que vous souhaitez utiliser pour votre enfant ou en passant au bureau du service de garde pour remplir un formulaire de changement de contrat. Pour toute demande de changement, il y aura une semaine de préavis applicable avant de changer les frais.

RESPECT DES DÉBARCADÈRES

Les zones de débarcadères sont **réservées uniquement aux autobus scolaires** de 7 h 45 à 8 h 15 et de 15 h à 15 h 30. Nous remarquons que plusieurs parents s'y stationnent, cela occasionne des problématiques aux deux chauffeurs d'autobus qui ne trouvent pas de place pour débarquer les élèves de façon sécuritaire.

Voici des conseils de sécurité qui nous viennent des policiers concernant les zones de débarcadère d'autobus qui sont présentes dans les deux pavillons.



- Respecter la zone d'arrêt interdit réservée aux autobus
- Éviter le stationnement en double file
- Porter une attention particulière à l'entrée des résidences afin de ne pas en obstruer leurs accès ;
- Réduire la vitesse, respecter les clignotants des autobus, demeurer alerte (pas de cellulaires ou de textos au volant), rester Courtois-e et prévisible dans la conduite
- Ne pas utiliser les entrées de stationnement privées pour faire demi-tour



Stéphane Rochefort
Directeur



Zina Azira
Directrice adjointe